

(1)

(N° 222.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 MAI 1896.

Projet de loi contenant le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1896 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. DESTRÉE.

ART. 53.

Subsides à des maisons du peuple et à des maisons des ouvriers, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers offrant un caractère artistique reconnu fr. 15,000

J. DESTRÉE,
E. ANSELE,
L. BERTRAND,
VANDERVELDE.

(1) Budget, n° 293, VII (session de 1894-1895).
Rapport, n° 59.
Amendements, n°s 16, 86, 202, 217 et 221.